Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260707-2026_83-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	27	29

Vote
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
23 juin 2026

N° de la délibération
2026-83

L'an 2026, le 29 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 23 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 23 juin 2026.

Présents (27) : M. Christian TROADEC, Maire,

Mmes : Anne-Marie KERDRAON, Isabelle AUFFRET, Alexandra FRAYSSE, Isabelle LE LÉON, Izold GUEGAN, Marie HERVÉ, Émilie LUQUEL, Evelyne LE GUERN, Marie-Laure CLOAREC, Lenaïk JAUBERT, Julie DÉNÈS, Catherine BOULANGER, Fabienne RICHARD

et MM : Paul BOUSSARD, Daniel COTTEN, Hervé PHILIPPE, Serge COUTELLER, Anthony GAGNON, Sébastien GICQUEL, Alan LE BUREL, Patrice LE DU, Yann MANAC'H, Jean-Yves NICOLAS, Claude PRIGENT, Xavier PERCHEC, Pierre-Yves THOMAS

Absents ayant donné procuration (2) : Hélène GUILLEMOT à Evelyne LE GUERN, Valérie LUCAS à Christian TROADEC

Absent : /

Le quorum est atteint.

A été nommée secrétaire : Daniel COTTEN

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 3 juillet 2026
- La transmission au contrôle de légalité le 3 juillet 2026

Acompte pour les frais de mise à disposition du personnel

Rapporteur : Daniel COTTEN

Les membres de la commission finances sont informés que dans le cadre de l'apurement périodique des comptes Pour la création des trois services communs Ressources Humaines / Finances / Urbanisme, des conventions ont été signées avec la ville de Carhaix.
Les agents de ces services sont employés par Poher Communauté et mise à disposition de la ville. Chaque convention détermine un mode de calcul (sur la base du nombre de bulletins de paies pour le service RH par exemple) et la contribution financière est appelée en fin d'année.
Les contributions pour l'année 2025 ont été les suivantes :

- Pour le service Ressources Humaines : 133 363 €
- Pour le service Finances : 152 520 €
- Pour le service Urbanisme : 69 141 €

Après avis favorable de la commission finances du 22 juin 2026, et, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260707-2026_83-DE

- **De conclure un avenant avec Poher Communauté pour que ces contributions soient lissées sur l'année en mettant en place des acomptes trimestriels,**
- **Autorise Daniel Cotten à signer ledit avenant.**

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme :

A Carhaix-Plouguer, le 30 juin 2026

Le Maire,

Christian TROADEC

